Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 78 (1990)

Heft: 12

Artikel: Genève : les quotas attirent la foule

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-279539

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Genève

Un CV modèle

(jbw) – Rose Donnet vient d'être élue à la présidence de l'Association genevoise des femmes universitaires. Son curriculum vitae mérite d'être raconté, car il est exemplaire.

Après une formation de secrétaire, Rose Donnet se marie et devient mère de deux enfants au foyer. Elle accepte alors de s'occuper de l'administration du journal *Femmes suisses*. Au contact du comité de rédaction, elle décide de reprendre des études, fait un baccalauréat français, entre à la Faculté des lettres de Genève où elle obtient sa licence (musicologie, anglais, philosophie). Son mémoire de licence a pour titre « Le diable dans les livrets d'opéra au XIXe siècle ».

Elle passe ensuite deux ans à la TV comme assistante de production à Temps présent. Puis elle quitte la TV pour ouvrir une école de recyclage Femmes et profession, se monte en ordinateurs et met sur pied des cours de formation d'un an, puis de remise à niveau de trois mois. Mais cela ne lui suffit pas pour vivre, elle cherche un emploi fixe. Alors un poste d'enseignante de bureautique et télécommunications s'offre à l'Ecole supérieure de commerce. Elle y est engagée d'abord comme remplaçante, passe un professorat de bureautique et obtient son certificat d'aptitude d'enseignement secondaire.

Rose Donnet.

Elle continue encore aujourd'hui à donner chez elle, dans une pièce aménagée avec ordinateurs... des cours de trois mois à raison de trois demi-journées par semaine pour recycler les femmes.

« Les associations féminines m'ont beaucoup apporté et je suis heureuse d'en présider une maintenant. » Bonne chance !

UNIVERSITÉ DE GENÈVE

La Faculté de Médecine ouvre une inscription pour **un poste** de

PROFESSEUR ADJOINT
en physiologie

Charge: Il s'agit d'un poste à charge complète comprenant 6 heures de cours hebdomadaires, ainsi que des séminaires et des activités de recherches.

Exigences: Doctorat en médecine ou en sciences, ou titre jugé équivalent.

Entrée en fonction: 1er octobre 1991 ou date à convenir.

Les dossiers de candidature doivent être adressés avant le 10 janvier 1991 au **Décanat de la Faculté de Médecine, Centre Médical Universitaire, 1, rue Michel-Servet, CH-1211 Genève 4,** auprès duquel des renseignements complémentaires peuvent être obtenus sur le cahier des charges et les conditions. Ceci est la modification d'une annonce parue récemment.

Genève

Les quotas attirent la foule

(jbw) – Le mercredi soir 31 octobre, ce sont près de 200 femmes et quelques hommes qui s'étaient donné rendez-vous au Forum pour en savoir plus sur les quotas. Autour de Micheline Calmy-Rey, députée, présidente de la commission parlementaire chargée d'étudier le projet de loi sur les quotas à l'université, s'était formé un « patchwork » d'associations féminines les plus diverses. Elles ont mis sur pied cette soirée, une soirée pas comme les autres.

Tout d'abord, un film vidéo de cinq minutes, réalisé par des femmes de l'OMS, a montré la façon dont les femmes cadres sont accueillies par leurs collègues masculins ; drôle et conforme à la réalité.

Ont suivi des témoignages de femmes pour qui l'égalité de chances n'a pas existé.

Ensuite, quinze minutes d'explications de Patricia Schulz, juriste, sur la façon de considérer les quotas.

Tout d'abord il faut adapter le type de quota aux différentes situations, trouver des quotas réalistes et réalisables, viser tous les niveaux hiérarchiques et surtout accompagner les quotas de mesures complémentaires telles que crèches, horaires scolaires, partage des tâches, etc.

Il faut distinguer les quotas impératifs (X% de femmes dans X années dans tel secteur) des quotas d'influence, facultatifs mais avec sanctions économiques ; les quotas rigides (en l'an 2000, 50% de conseillères nationales) des quotas souples (à compétences égales choisir une femme).

Une discussion très riche a suivi. On a appris, par exemple, que l'UNICEF, à New York, n'engageait plus que des femmes en vue d'obtenir 50% de personnes des deux sexes. Par contre, il semble difficile sinon impossible d'introduire des quotas dans l'industrie pour arriver à l'égalité de salaire pour un travail de valeur égale. Anne-Marie Brunner, juriste à la FTMH l'a bien expliqué. Le quota n'est pas le remède universel pour parvenir à l'égalité et ouvrir aux femmes certains secteurs très bien payés de l'horlogerie.

Dans ses conclusions, Martine Chaponnière a soulevé que les quotas sont une mesure parmi d'autres pour parvenir à l'égalité dont on fêtera le 14 juin 1991 les 10 ans d'inscription dans la constitution.

Il y a aussi le problème des mentalités qu'il faudrait changer, mais les mentalités finalement c'est nous. La solidarité féminine ne « joue » pas toujours à fond et présente aussi des embûches.

Soirée réussie car, comme l'ont dit beaucoup de personnes : « En venant ici ce soir, je n'avais pas d'opinion sur les quotas, maintenant je pense que dans certains domaines ils sont justifiés. » Mission accomplie !